



coalitie tegen de honger
coalition contre la faim

POSITION PAPER - JUIN 2019

Systemes alimentaires durables au Sud

Obstacles et pistes pour relever le défi





Table des matières

Introduction	3
1 / Vision d'un système alimentaire durable	4
1.1 <i>Appliquer les principes du développement durable aux systèmes alimentaires</i>	4
1.2 <i>Adopter l'agroécologie comme ligne directrice</i>	5
1.3 <i>Redéfinir la mesure de la performance des systèmes alimentaires</i>	5
1.4 <i>Articuler convaincus et non convaincus</i>	6
2 / Production durable	7
2.1 <i>Promouvoir et accompagner les pratiques agroécologiques dans les pays en développement</i>	7
2.2 <i>Lever les obstacles à l'adoption de pratiques agroécologiques par les producteurs.rices du Sud</i>	8
3 / Transformation, commercialisation, consommation	11
3.1 <i>Les revenus des familles de producteurs</i>	11
3.2 <i>Transformation et commercialisation : émergence de nouvelles chaînes de valeur</i>	11
3.3 <i>Les systèmes participatifs de garantie (SPG)</i>	12
3.4 <i>Consommation durable</i>	13
4 / Conditions politiques et sociales	13
4.1 <i>De l'importance des conditions politiques et sociales : ne pas faire reposer tout le poids de la transition sur les agriculteurs</i>	13
4.2 <i>Absence de cadre favorable dans les pays du Sud</i>	14
4.3 <i>Des mesures politiques concrètes</i>	14
4.4 <i>Développer un mouvement social</i>	16
4.5 <i>Place de la coopération belge au développement</i>	16
5 / Dimensions transversales	17
5.1 <i>Faire évoluer la recherche</i>	17
5.2 <i>La prise en compte des rapports de genre</i>	18
6 / Conclusion	20
7 / Bibliographie	21



Introduction

Les rapports¹ démontrant les limites environnementales et sociales du système alimentaire actuel n'ont jamais été aussi nombreux. S'il est important de continuer à dénoncer ces limites, il est également fondamental de dresser les contours d'un nouveau système alimentaire, qui respecte l'être humain et l'environnement. La Coalition Contre la Faim², en tant que coalition d'ONG actives dans la solidarité internationale, s'intéresse depuis plusieurs années à la façon dont la transition vers des systèmes alimentaires durables peut être accompagnée dans les pays du Sud. Ce rapport est le résultat de cette réflexion, basée sur de nombreuses études, échanges avec les partenaires et séminaires, elle réunit les ONG belges actives dans l'agriculture et l'alimentation autour d'une vision commune de l'accompagnement des systèmes alimentaires durables dans les pays du Sud.

Pour la Coalition Contre la Faim, comme pour de nombreux autres acteurs, réseaux et mouvements paysans, la transition vers des systèmes alimentaires durables est un enjeu fondamental auquel l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires doit s'atteler, de « la fourche à la fourchette », la coopération au développement a également un rôle à y jouer.

Si nous nous inscrivons dans la ligne des organisations de la société civile qui sont en faveur de l'agroécologie comme voie à privilégier pour la construction de systèmes alimentaires

durables, nous n'oublions pas que ce chemin est complexe et qu'il est loin d'être dans les priorités des politiques publiques (agricoles, commerciales, environnementales, de coopération). Il existe de nombreuses manières de soutenir des systèmes alimentaires durables dans ses différentes composantes (production, commercialisation, consommation, action politique), il importe de connaître les difficultés que l'on rencontre lors de ces soutiens et d'identifier des leviers pour les dépasser.

Dans un premier temps, nous développerons les principes généraux précisant notre vision d'un système alimentaire durable. Ensuite, nous reviendrons en détail sur les différents axes constitutifs d'un système alimentaire durable. Ainsi, nous aborderons quelles sont les caractéristiques d'un mode de production agricole durable et quels sont les leviers pour les promouvoir, quelles sont les manières de renforcer et d'encourager des circuits de commercialisation et de transformation privilégiant les marchés locaux ainsi que des modes de consommation sains et responsables, et comment construire un cadre légal et des politiques publiques favorables aux systèmes alimentaires durables. Nous insisterons enfin sur deux dimensions transversales et fondamentales des systèmes alimentaires durables, à savoir l'évolution dans les orientations de la recherche scientifique agricole ainsi que la prise en compte des rapports de genre.

¹ Par exemple « International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (2009). Agriculture at a crossroad » ou encore « FAO (2017). Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde »

² La Coalition Contre la Faim met les acteurs belges de la coopération au développement en débat sur le soutien à l'agriculture familiale durable dans les pays du Sud, en prenant appui sur les visions et approches des organisations paysannes et en promouvant la souveraineté alimentaire dans ses différentes dimensions.



1 / Vision d'un système alimentaire durable

Pour la Coalition Contre la Faim, « Un système alimentaire durable garantit le droit à l'alimentation³ et respecte les principes de la souveraineté alimentaire⁴. Il permet à tous et à toutes, partout dans le monde, de disposer d'une alimentation saine et suffisante à un prix accessible, sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires à la souveraineté alimentaire des générations futures ».

1.1 / APPLIQUER LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Le développement durable nécessite la prise en compte non pas de la seule dimension économique, mais également des dimensions environnementale et sociale du développement. Un système alimentaire durable doit donc accorder une place tout aussi importante, si pas prépondérante, à ces questions sociales et environnementales, qui recouvrent de nombreux aspects.

Au niveau social, il s'agit de l'autonomie des productrices et producteurs, de leur indépendance et de leur accès équitable aux ressources et à la terre, de revenus décents et de prix justes. Il s'agit aussi de la participation des productrices et producteurs, des communautés, des organisations paysannes et mouvements dans la prise de décision et la définition des systèmes alimentaires. Ce système doit également respecter l'agriculture dans toute sa diversité : il doit laisser une place aux pêcheurs, aux pasteurs, aux peuples autochtones.

Au niveau environnemental, le système alimentaire doit respecter les limites de la planète. Il doit respecter la biodiversité et conserver les écosystèmes, les sols, les nappes phréatiques, cours d'eau et océans, une attention particulière doit être donnée à l'utilisation des sols et plus précisément à la lutte contre la déforestation ; il doit participer à recycler les nutriments et diminuer l'utilisation des ressources naturelles, et notamment limiter l'utilisation des énergies fossiles, de l'eau, de

l'azote et du phosphore ; il doit enfin cesser d'émettre des gaz à effet de serre et devenir plus résilient face aux changements climatiques.

De nombreux acteurs qui réfléchissent à la transition vers des systèmes alimentaires durables considèrent qu'il est par ailleurs nécessaire d'intégrer deux dimensions supplémentaires : la dimension culturelle et la dimension nutritionnelle et sanitaire. Que l'on considère que ces questions se retrouvent dans la dimension sociale - aux côtés de l'équité, du genre, de l'autonomie, de l'opportunité de participer à des décisions - ou qu'elles constituent des dimensions à part entière, ces questions requièrent une importance particulière. La dimension culturelle est souvent peu prise en compte, elle joue pourtant un rôle primordial : les systèmes alimentaires doivent refléter les choix culturels des populations et leur tenir à cœur. Cette dimension essentielle doit être abordée sans idéalisme⁵. La dimension nutritionnelle et sanitaire est également une dimension importante. La sécurité alimentaire implique l'accès et la disponibilité d'aliments en quantité suffisante mais également en qualité : la nourriture doit donc être saine et nutritive. Le système alimentaire actuel, focalisé sur la production de calories alimentaires, est caractérisé par les carences alimentaires et l'obésité⁶, fléaux qui frappent les plus vulnérables et constituent un enjeu sanitaire majeur. La prise en compte de la dimension nutritionnelle des systèmes alimentaires est un investissement sérieux dans la prévention sanitaire.

À condition qu'ils prennent en compte les rapports de genre, les systèmes agroécologiques diversifiés ont des

3 Le droit à l'alimentation est le droit de chaque personne d'être à l'abri de la faim et d'avoir accès à une nourriture suffisante et adéquate pour pouvoir vivre dignement.

4 Le droit à la souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles, sans que ceux-ci ne portent préjudices aux droits des autres peuples.

5 Il ne s'agit pas de placer sur un piédestal une culture traditionnelle qui serait par définition durable, respectueuse des droits humains ou émancipatrice, ni de privilégier des choix culturels basés sur le paradigme d'une modernité unidirectionnelle alimentée par la publicité. La culture n'est ni immuable ni imperméable, mais elle joue un rôle essentiel qu'il est fondamental de prendre en compte dans la construction de systèmes alimentaires.

6 Le surpoids concerne 1,9 milliard de personnes de 20 ans et plus dans le monde (estimations mondiales de l'OMS).



impacts sociaux et environnementaux positifs démontrés, et sont de plus culturellement adaptés tout en prévenant la malnutrition et en améliorant la qualité des aliments et la diversité des nutriments. C'est la raison pour laquelle la Coalition Contre la Faim estime que l'agroécologie est la meilleure approche pour construire et soutenir des systèmes alimentaires durables.

1.2 / ADOPTER L'AGROÉCOLOGIE COMME LIGNE DIRECTRICE

« Souvent confondue avec l'agriculture organique ou biologique, la permaculture, l'agriculture naturelle, les techniques culturales simplifiées ou encore l'agriculture biodynamique, l'agroécologie ne se réduit pas à des pratiques agricoles durables. Concept holistique, elle tend plutôt à les englober - quand elle ne s'en démarque pas -, tout en leur ajoutant une dimension sociale et politique. Si elle poursuit des objectifs sociopolitiques, reste que l'agroécologie se présente d'abord et avant tout comme une science appliquée, à la croisée de plusieurs savoirs, et comme un ensemble de pratiques agricoles concrètes »⁷ qui sont basées sur des principes⁸. L'agroécologie permet de reconsidérer l'agriculture en valorisant les processus écologiques, elle permet également de repenser l'ensemble des systèmes alimentaires afin de les rendre plus durables.

Au départ, l'agroécologie s'est surtout définie à l'échelle d'une parcelle cultivée et s'est ensuite élargie à des échelles plus larges pour finalement s'intéresser au système alimentaire dans son ensemble⁹.

- « L'agroécologie comme pratique pour des agroécosystèmes durables ». Initialement, l'agroécologie a été identifiée comme étant une tentative agronomique d'intégrer les principes de l'écologie à la redéfinition de pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement. Il s'agit de concevoir des systèmes agricoles qui soient fondés sur la valorisation des processus écologiques. Ces pratiques s'inspirent des principes fondateurs du mouvement de l'agriculture biologique.

- « L'agroécologie comme discipline scientifique ». L'agroécologie est également une discipline scientifique en évolution, qui résulte de la fusion entre l'agronomie et l'écologie mais qui intègre également des dimensions de sciences humaines (sociologie, sciences politiques, économie, ...). Elle se situe à la croisée de différents savoirs scientifiques et des savoirs paysans, elle interroge les relations entre sciences et sociétés par le biais de nouvelles relations entre chercheurs et publics.

- « L'agroécologie comme mouvement social pour des systèmes agroalimentaires durables ». On a ensuite associé à la dimension productive les dimensions d'organisation de la transformation, du commerce et de la consommation, ce qui a permis l'intégration des dimensions socioéconomiques et politiques de l'agroécologie. Pour faire percoler des pratiques de production et de consommation durables, une réflexion et un changement, porté par un mouvement social, doivent être réalisés dans tout le système alimentaire, de la fourche à la fourchette. En dépassant le cadre du productivisme, l'agroécologie porte aussi la volonté d'un changement de paradigme du développement. L'agroécologie est donc également un mouvement social, porté par les organisations paysannes et la société civile.

Pour la Coalition Contre la Faim, comme pour de nombreux mouvements sociaux et experts du Sud et du Nord, l'approche holistique de l'agroécologie est la plus à même de contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'émergence de systèmes alimentaires durables, elle est particulièrement bien adaptée aux réalités environnementales et socio-économiques de l'agriculture familiale dans les pays du Sud.

1.3 / REDÉFINIR LA MESURE DE LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Lorsqu'on évalue les performances des systèmes alimentaires, il est primordial que les indicateurs dépassent la simple notion de rendements, des indicateurs

⁷ Delcourt, L. (2014). Agroécologie - enjeux et perspectives. Alternatives Sud, Vol XXI(3).

⁸ Les principes de l'agroécologie peuvent être résumés comme suit : Optimiser et équilibrer les flux de nutriments, préserver les ressources naturelles, favoriser la diversité spécifique et génétique dans l'espace et dans le temps, promouvoir les services écologiques, contribuer au système alimentaire local, minimiser l'usage des ressources sensibles et favoriser la résilience du système. Source : <http://www.osez-agroecologie.org/l-agroecologie>

⁹ Basé sur l'article « L'agroécologie : trajectoire et potentiel Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables », P. M. Stassart, Baret Ph., Grégoire J-Cl., Hance Th., Mormont M., Reheul D., Stilmant D., Vanloqueren G., Visser M.



de performance et d'efficacité doivent couvrir toutes les dimensions de durabilité qui ont été précitées. Tenter de comparer l'efficacité de ces systèmes sur une unique base économique souffre d'un manque de pertinence : la performance d'un système alimentaire durable va bien au-delà¹⁰.

De nombreux indicateurs peuvent participer à cette évaluation : valeur ajoutée à l'hectare¹¹, amélioration du niveau de vie, impacts environnementaux (empreinte carbone, biodiversité, ...), services écosystémiques¹² rendus à l'échelle du territoire, résilience climatique et économique, créations d'emploi, conditions de travail et pénibilité, respect des droits humains, autonomie des producteurs, relations équitables entre acteurs économiques, qualité nutritionnelle et prévention de problèmes de santé publique, etc. Renforcer les méthodes et capacités d'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux des systèmes est un défi majeur. La recherche scientifique a ici un rôle important à jouer pour mesurer les impacts et faire ressortir les résultats de l'agroécologie. Des mesures de performances sanitaires, socioéconomiques et agro-environnementales, qui prennent en compte des critères socioculturels, doivent donc être développées et renforcées.

Ces critères distinctifs d'évaluation sont nécessaires pour accompagner les praticiens mais également pour convaincre les décideurs.

1.4 / ARTICULER CONVAINCUS ET NON CONVAINCUS

Si la contestation du modèle agricole dominant s'amplifie, le discours contestataire est souvent conçu dans une logique de dualisation : il existerait une réalité sympathique et une réalité antipathique. La comparaison systématique entre agriculture conventionnelle et agriculture alternative est un discours construit sur des étiquettes, souvent

éloignées de la réalité des exploitations agricoles. Si ces étiquettes peuvent avoir leur intérêt pour faire prendre de l'ampleur à la prise de conscience des limites du système alimentaire actuel, la réalité est plutôt un continuum chronologique : il n'y a pas qu'un bon modèle d'un côté et un mauvais de l'autre, il y a une large diversité de modèles et pratiques agricoles. Nous proposons donc de réfléchir à un processus de transition vers une prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux des pratiques agricoles, processus intégré à leur rythme propre par les différentes exploitations, de manière plus ou moins importante, et qui évolue dans le temps.

Pour faire avancer cette transition, il s'agit de réfléchir à la façon dont on peut articuler convaincus et non convaincus, plutôt que de les opposer - sans pour autant sous-estimer les rapports de force et intérêts antagonistes qui empêchent le changement.

¹⁰ Il est à noter que, dans les comparaisons entre différents systèmes de production dans les pays du Sud, on oublie souvent que, de manière systématique, les meilleures terres sont utilisées pour des projets agro-industriels conventionnels. Il y a donc souvent, lorsqu'on compare des systèmes de production agricoles, des conditions de départ défavorables aux pratiques agroécologiques portées par des petits producteurs du fait de leur accès inégal à la terre et aux autres facteurs de production, notamment l'accès à l'eau.

¹¹ Si le rendement (quantité de produits récoltés sur une surface cultivée) est l'indicateur le plus utilisé par les agronomes et les producteurs pour évaluer la performance, l'obtention de meilleurs rendements implique souvent des dépenses en intrants (semences améliorées, engrais, pesticides). Une amélioration des rendements ne signifie donc pas une amélioration de la valeur ajoutée et des bénéfices pour les producteurs, vu que les dépenses peuvent être plus importantes. Il nous semble donc plus approprié de parler de la valeur ajoutée à l'hectare, plutôt que de rendement.

¹² « Les services écosystémiques sont définis comme étant les bénéfices que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes » (extrait de Services écosystémiques rendus par les forêts : patrimoine ou producteur de valeur économique? Ana Poletto), « par exemple en fournissant des aliments nutritifs et de l'eau propre, en régulant les maladies et le climat, en contribuant à la pollinisation des cultures et à la formation des sols et en fournissant des avantages récréatifs, culturels et spirituels » (FAO).



2 / Production durable

Selon la Coalition Contre la Faim, un mode de production “durable” est un mode de production inspiré des principes de l’agroécologie et basé sur l’agriculture familiale¹³, qui permet de renforcer l’autonomie des producteurs.rices et de gérer durablement des ressources naturelles.

Pour arriver à une production durable, permettant aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail, tout en respectant l’environnement et en s’adaptant aux effets du changement climatique, les pratiques agroécologiques ont démontré toute leur pertinence¹⁴. L’agriculture familiale, qui englobe 500 millions d’exploitations dans le monde et produit environ 80% des denrées alimentaires mondiales¹⁵, est caractérisée par la diversité de sa production et son intérêt à préserver les ressources. Une combinaison de l’agroécologie et de l’agriculture familiale est nécessaire pour parvenir à un mode de production durable.

2.1 / PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

L’agroécologie étant un ensemble de savoirs et de pratiques, il est important de participer à leur promotion. Les méthodes de diffusion descendantes classiques sont cependant à proscrire pour promouvoir et accompagner l’agroécologie.

Les solutions agroécologiques sont en effet basées sur les interactions biologiques multiples de l’écosystème, elles sont également basées sur les conditions sociales, économiques et culturelles des agriculteurs, toutes ces conditions sont d’une grande variabilité. Il n’existe donc pas un modèle unique pour construire des modes de production durables, chaque système est à réfléchir et à construire en fonction du contexte. Par conséquent, contrairement au modèle de la révolution verte, nous ne pouvons pas harmoniser et/ou standardiser l’agroécologie. Il n’existe

pas de solution universelle préétablie : l’agroécologie est un socle de principes sur base desquels les pratiques sont construites en fonction des contextes socio-culturels et environnementaux propres.

L’inclusion des productrices et producteurs est fondamentale : les agriculteurs et particulièrement les agricultrices sont au centre du processus de réflexion et d’innovation agroécologique. Les systèmes de production agroécologiques ne peuvent fonctionner qu’en mobilisant des compétences qui sont largement distribuées entre l’ensemble des agriculteurs et une variété d’acteurs, ces compétences ne sont donc pas concentrées au niveau de la recherche et de la vulgarisation. Pour promouvoir l’agroécologie dans les pays du Sud, il est donc fondamental de renouveler les approches d’appui aux producteurs et productrices, pour passer de la diffusion linéaire d’un modèle à l’accompagnement du changement. Les systèmes de production sont à concevoir de manière participative, les approches d’appui sont à renforcer par des partages de connaissance entre paysans, paysannes (des écoles paysannes, les démarches « paysan à paysan », ...) en vue de construire un savoir collectif, et les personnes en charge de la formation technique deviennent des facilitatrices d’échanges de connaissances et de savoir-faire pluridisciplinaires. L’adoption et l’innovation naitront de processus de déconstruction et reconstruction des systèmes proposés.

Si le savoir paysan est mis à l’honneur dans l’approche agroécologique, il importe de ne pas idéaliser un paysan qui serait omniscient : le paysan ne sait pas tout et son savoir doit être combiné avec les connaissances scientifiques liées à l’écosystème. Il est donc nécessaire de construire un échange constant entre savoirs scientifiques et savoirs

13 « L’agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L’agriculture familiale permet d’organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d’une famille, repose essentiellement sur de la main-d’œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes ». (Définition de la FAO)

14 Comme l’a démontré le rapport de l’Ipes-Food : « De l’uniformité à la diversité »

15 FAO (2014). State of food and agriculture: innovation in family farming.



paysans, notamment en favorisant des processus participatifs de recherche-action.

2.2 / LEVER LES OBSTACLES À L'ADOPTION DE PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES PAR LES PRODUCTEURS.RICES DU SUD

Il est important de bien comprendre les obstacles à l'adoption des pratiques agroécologiques par les producteurs et productrices du Sud, et d'identifier les leviers pour les dépasser.

2.2.1 / Le paradigme de la modernité

Il ne faut pas sous-estimer la dimension idéologique du développement qui sous-tend parfois le refus des pratiques agroécologiques. Il est erroné de croire que l'agroécologie répond à une attente massive des paysans du Sud et que le changement va de soi : les populations ne sont pas convaincues a priori que l'agroécologie est la meilleure voie à suivre. Les rêves de modernité, de mécanisation et d'intrants qui leur permettraient d'atteindre un niveau de vie à l'occidentale sont très présents. Il y a une supériorité supposée des technologies dites modernes. Comme le relève Ibrahim Coulibaly de la CNOP au Mali : « Chez nous, on pense que le modèle à suivre est celui de l'Occident »¹⁶.

Comme le souligne Olivier De Schutter, l'agroécologie « n'émergera pas spontanément, simplement parce qu'elle présente ces nombreux avantages... car elle se heurte à des préjugés tenaces, hérités d'une conception de l'agriculture qui voit son avenir dans une industrialisation toujours plus poussée – vision qui est dépassée, mais qui continue à dominer les esprits »¹⁷. Le fait de sortir de ce paradigme de la modernité est un des premiers obstacles à surmonter.

Face à ce frein important, il est nécessaire de démontrer les résultats et impacts positifs de l'agroécologie sur la situation des paysans et des paysannes. Sur le plan alimentaire, financier, sanitaire, en termes d'autonomie vis-à-vis des intrants mais aussi en termes de résilience face à un climat de plus en plus instable, l'adoption de modes de production agroécologiques présente des atouts importants

qu'il s'agit de mettre en avant via un travail d'information et de sensibilisation, dans le cadre de dialogues constructifs avec les paysannes et paysans. Ce travail est à envisager dans le long terme, c'est un processus qui prend du temps.

Il est fondamental de dépasser l'idée que l'agroécologie consiste à revenir à l'agriculture du passé. Même si l'agroécologie se base sur des savoirs traditionnels, elle les combine avec des techniques scientifiques modernes qui permettent d'augmenter l'efficacité des systèmes de production et de diminuer la pénibilité tout en respectant l'agroécosystème. L'agroécologie est donc une agriculture résolument moderne, intense en connaissances et efficace.

Montrer qu'il y a d'autres voies que celles de la modernisation agricole occidentale, et montrer que ces voies fonctionnent et améliorent les conditions de vie des productrices et producteurs, sont donc de puissants leviers d'adhésion aux pratiques agroécologiques.

2.2.2 / La période de transition

Pour familles de producteurs qui n'utilisent les engrais de synthèse et pesticides que de façon marginale, il y a certains freins liés au manque d'accès à l'information, à l'absence de vision du potentiel de l'exploitation, à la répartition traditionnelle des tâches, au manque d'accompagnement. Néanmoins chez ces producteurs, l'introduction de pratiques agroécologiques peut se traduire par des gains de production et des résultats assez rapides. Par contre, pour les familles de producteurs qui ont adopté une utilisation systématique des engrais de synthèse et de pesticides, la situation est plus complexe et la période de transition vers des pratiques agroécologiques est un obstacle de taille : cette période étant souvent moins productive, et la quantité de travail demandée étant souvent plus importante, la plupart des paysans préfèrent maintenir leur schéma de production initial, malgré le gain financier direct lié à la réduction des achats d'intrants.

Pour les agricultures basées sur une utilisation importante d'intrants, le retour sur investissement est différé dans le temps : les modes de production agroécologiques prennent du temps avant de porter leurs fruits. Or les

16 Coulibaly, I. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.

17 Delcourt, L. (2014). Agroécologie - enjeux et perspectives. Alternatives Sud, Vol XXI(3)

paysans et paysannes sont souvent confrontés à la nécessité de répondre rapidement à leurs besoins alimentaires et financiers, surtout s'ils sont dans une situation d'extrême précarité.

Il faut également noter que, de manière légitime, le paysan peut avoir peur du changement : la remise en cause de son schéma de production est une prise de risque. Ce risque vient s'ajouter aux autres risques auquel le paysan est déjà confronté, et cette prise de risque concerne sa source de revenus, ce n'est donc pas une décision qui se prend à la légère.

Pour ces différentes raisons, il est important qu'un soutien spécifique soit fourni à ces agriculteurs pour les accompagner durant la période de transition. Les politiques agricoles et la coopération jouent ici un rôle pour subventionner la transition, et pour soutenir les projets dans la durée. A l'échelle de la ferme, il est important que les pratiques soutenues répondent à la fois aux objectifs à court terme des agriculteurs (alimentation, génération de revenus) et aux objectifs à plus long terme (amélioration de la fertilité) ou d'intérêt général.

Durant cette période de transition vers l'agroécologie, des apports extérieurs à la ferme sont de plus souvent nécessaires pour permettre aux sols de retrouver leur fertilité, d'autant plus dans des situations où l'eau et les matières organiques sont des ressources rares. Pour faciliter la transition, il est important de rendre disponibles des intrants qui soient adaptés aux pratiques agroécologiques. Il existe pour cela plusieurs stratégies, depuis l'autoproduction sur la ferme à l'intégration de « bio-intrants » dans les programmes nationaux d'appui à l'agriculture (qui subventionnent bien souvent les intrants chimiques) en passant par la production mutualisée par les coopératives.

2.2.3 / Des pratiques intensives en main d'œuvre et en connaissances

Les pratiques agroécologiques sont des pratiques qui requièrent une haute intensité en main d'œuvre, qu'elle soit physique ou intellectuelle, pendant la période de transition au minimum, mais bien souvent dans le long terme également : ces pratiques nécessitent en effet d'apporter un soin particulier aux cultures, ce qui demande un apprentissage technique, un important travail d'observation et de planification du système de production et enfin un important travail physique au champ.

Si, de manière globale, nous adhérons à l'idée qu'il est prometteur que des opportunités d'emploi puissent se dégager dans le secteur agricole - à contre-courant de l'extrême concentration de ce secteur dans les pays développés -, la question de la pénibilité du travail doit requérir toutes les attentions. Réduire la pénibilité du travail et offrir des emplois attractifs pour les jeunes sont en effet des défis fondamentaux pour le développement de l'agroécologie. La revalorisation du métier d'agriculteur-paysan au sein des sociétés, et de l'emploi rural en général, sera également déterminante.

Il est primordial d'encourager des schémas de production qui limitent la pénibilité du travail, des schémas dans lesquels les pratiques soutenues se complètent par effet de synergie afin d'alléger la charge de travail des agriculteurs.

Développer une mécanisation agricole spécifique est un autre levier important pour le développement de modes de production agroécologiques : la machinerie agricole est en effet bien souvent très peu adaptée aux pratiques agroécologiques. Un équipement adéquat et spécifique permettrait de diminuer la pénibilité du travail agricole. Le développement de la petite mécanisation est donc un enjeu important, qui permet également la création de nouveaux métiers d'artisans : c'est une piste à creuser pour la recherche scientifique et la coopération au développement.

2.2.4 / L'accès à la terre

La difficulté d'adopter des pratiques agroécologiques peut être motivée par un manque ou un mauvais accès à la terre : lorsque la terre n'appartient pas au paysan, à la paysanne et peut lui être retirée, le producteur voit alors beaucoup de risques à adopter des pratiques agroécologiques, et à investir dans ces pratiques.

Comme les avantages de l'agroécologie se déploient sur le long terme, son renforcement va de pair avec une répartition équitable des terres, un renforcement des droits fonciers des paysans, et tout particulièrement des droits fonciers des femmes paysannes, et un accès facilité aux ressources naturelles en général.

On observe généralement que l'accès à la terre est particulièrement limité pour les femmes paysannes qui sont souvent celles qui ont un intérêt particulier pour l'agroécologie et son rôle nourricier et protecteur de la

terre. L'insécurité foncière des femmes est donc un frein important à leur empowerment et à l'amélioration de leur qualité de vie, elle est aussi un frein au développement de l'agroécologie.

2.2.5 / Un environnement peu propice au changement

La transformation du système alimentaire bouleverse les intérêts établis. Or, beaucoup d'acteurs n'ont aucun intérêt à voir le système agroalimentaire se transformer et emploient de larges moyens pour empêcher le changement¹⁸. Si cette réalité influe largement sur le contexte international et les décisions politiques nationales, elle joue également à un échelon plus proche des familles paysannes.

Dans la plupart des contextes, le soutien public à l'agriculture est très faible, les seuls conseillers des agriculteurs sont alors bien souvent des vendeurs de semences, d'engrais et de produits phytosanitaires. Ceux-ci promeuvent un modèle basé sur une utilisation massive d'intrants externes. Lorsque des politiques publiques permettent le fonctionnement effectif de services de vulgarisation agricole, ils impulsent souvent une orientation qui pousse les agriculteurs vers le paquet technologique de la révolution verte.

Ce climat peu propice peut être responsable, dans certaines régions, d'une large disparition des savoirs ancestraux et des semences paysannes, alors que ces derniers constituent une base essentielle pour la souveraineté alimentaire et pour construire des pratiques agroécologiques. De même, ce climat peut empêcher ces pratiques de porter leurs fruits : par exemple, les ennemis des ravageurs, essentiels pour assurer une lutte biologique contre ces derniers, peuvent ne plus être présents à cause des pratiques antérieures, ou des techniques des cultures voisines.

Le renforcement du conseil technique agricole et sa transformation sont des leviers importants d'action pour dépasser ces obstacles.

En plus de solutions d'ordre politique, une approche multi-acteurs et un travail à l'échelle du territoire, en complément à un travail au niveau des parcelles, sont à promouvoir afin d'augmenter les impacts positifs des modes de productions agroécologiques.

¹⁸ Voir le verrou numéro 8 : la concentration du pouvoir, page 67 de Ipes-Food (2016). De l'uniformité à la diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés. Retrieved from <http://www.ipes-food.org/>



3 / Transformation, commercialisation, consommation

Un système alimentaire durable implique le développement de circuits de commercialisation donnant la priorité aux marchés locaux. L'autoconsommation, la nutrition et les revenus des producteurs.rices y sont garantis tout en renforçant l'approvisionnement des citoyens, conscients des enjeux d'une alimentation saine et durable. Un effort particulier doit être réalisé pour la réorganisation des circuits locaux et régionaux de commercialisation.

3.1 / LES REVENUS DES FAMILLES DE PRODUCTEURS

Afin de favoriser le développement de modes de production durables tels qu'évoqués au point précédent, il est indispensable de permettre aux familles paysannes de gagner leur vie et de répondre à leurs besoins. Proposer à des paysans, parfois dans une situation d'extrême pauvreté, de cultiver sain et d'améliorer leur santé sans proposer d'améliorer leurs revenus n'est pas envisageable. Il est donc essentiel de prêter une grande attention à la viabilité économique des systèmes alimentaires promus.

Comme expliqué précédemment, la période de transition peut coûter cher et cette transition est d'autant plus compliquée lorsque les sols sont peu fertiles. Un soutien spécifique durant cette période est donc primordial : si ce soutien n'existe pas, si les modes de production durables ne représentent pas une opportunité économique pour les familles de producteurs, ceux-ci resteront largement minoritaires. Il est nécessaire que les services environnementaux et l'ensemble des impacts positifs rendus par les pratiques durables à la société soient rémunérés par cette même société.

Au-delà des revenus, l'autoconsommation de produits diversifiés, sains et nutritionnels doit être encouragée. Ainsi, le revenu d'une famille de producteurs ne dira pas tout : même sans une augmentation sensible des revenus, la nutrition, la sécurité alimentaire et la santé peuvent être largement améliorées dans un système de production agroécologique diversifié. De même, au-delà du revenu, la résilience économique des familles paysannes peut également être largement améliorée par l'agroécologie.

Nous revenons ici à la nécessité de mesures de performance qui soient différenciées.

3.2 / TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION : ÉMERGENCE DE NOUVELLES CHAÎNES DE VALEUR

Pour des systèmes alimentaires durables, il est capital de soutenir l'émergence de nouvelles chaînes de valeur agroécologiques, ces dernières doivent permettre la valorisation des produits issus de l'agroécologie et la commercialisation de ces derniers sur les marchés locaux. La priorité doit être donnée aux circuits courts, locaux, et aux relations entre consommateurs des villes et producteurs des zones rurales avoisinantes¹⁹.

La valorisation des produits agroécologiques revêt une importance fondamentale dans les pays du Sud. Le stockage adéquat, la transformation permettent cette valorisation, ainsi que la création de valeur ajoutée. Il est donc important de participer à l'émergence de ces nouvelles chaînes de valeur.

Relocaliser les systèmes alimentaires constitue autant une opportunité pour valoriser les produits issus de modes de production durable qu'une occasion de créer de nombreux emplois, en amont et en aval de la production proprement dite. A l'heure où de nombreux jeunes n'imaginent pas leur avenir dans l'agriculture, des chaînes de valeur alimentaires locales peuvent permettre le renforcement d'un tissu économique local créateur d'emploi²⁰.

19 Assemblée Générale des Nations Unies (24 janvier 2014). Rapport final soumis par le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation Olivier De Schutter: Le droit à l'alimentation, facteur de changement. Conseil des droits de l'homme. Voir le point consacré à la reconstruction des systèmes alimentaires locaux, page 16.

20 Sur le continent africain, la pyramide des âges amène chaque année de millions de jeunes sur le marché de l'emploi, les chaînes de valeur alimentaires locales constituent des opportunités pour absorber cette main d'œuvre, en amont de la production, dans l'agriculture, dans la transformation et la commercialisation.

Une attention fondamentale doit être portée à ce que la valeur ajoutée soit équitablement répartie entre production, transformation et commercialisation, que celle-ci reste autant que possible proche du territoire d'où les produits sont issus et que ces chaînes de valeur ne diminuent pas l'autonomie des paysans.

Pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles issus de l'agroécologie, les entreprises sociales et coopératives de producteurs et de productrices doivent être encouragées et soutenues. Quant au tissu des micros, petites et moyennes entreprises, il doit être privilégié par rapport aux entreprises qui concentrent capital et pouvoir, notamment les transnationales.

Le développement de ces nouvelles chaînes de valeur et la commercialisation des produits agroécologiques n'est pas une chose aisée : la diversification de la production, l'isolement des fermes, et la petite taille de ces dernières rend très difficile l'accès au marché. Les revendeurs et les transformateurs ont des obligations d'approvisionnement continu qui sont parfois difficiles à réaliser par les familles de producteurs.

Le renforcement de l'associativité des producteurs et des productrices est donc à encourager afin de faciliter la commercialisation des produits agroécologiques. Un investissement conséquent dans les infrastructures publiques rurales permettant de désenclaver les territoires et de les relier aux villes environnantes est également un point d'attention majeur, pour les pouvoirs publics et la coopération au développement.

3.3 / LES SYSTÈMES PARTICIPATIFS DE GARANTIE (SPG)

Les certifications et labels ne sont pas la réponse unique pour donner sa juste place à l'agroécologie sur les marchés, nous pensons qu'il faut, de manière plus générale, internaliser dans les coûts les impacts positifs et négatifs des différents modes de production. Cependant, les certifications, et notamment les systèmes participatifs de garantie (SPG), sont des pistes très intéressantes pour valoriser les productions agroécologiques auprès des consommateurs.

Les SPG sont apparus dans certains réseaux liés à l'agriculture biologique afin de pallier à l'absence de certification officielle et au coût prohibitif de la certification par un tiers : les petits agriculteurs ne peuvent en effet pas assumer seuls le prix de telles certifications.

« Les Systèmes Participatifs de Garantie sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs et productrices sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances »²¹. Ces systèmes innovants donnent l'opportunité à des groupes de producteurs de faire certifier collectivement leur production, ce qui facilite leur commercialisation et donne une garantie pour les consommateurs à la recherche de produits biologiques et agroécologiques. Ils permettent aux producteurs soit de bénéficier d'opportunités sur des marchés différenciés, soit simplement d'écouler plus facilement leurs produits sur les marchés locaux. Les SPG permettent donc une commercialisation plus inclusive, participative et respectueuse de la diversité agricole et culturelle. Ces systèmes de certification sont particulièrement bien adaptés aux marchés locaux, aux circuits courts et aux exploitations diversifiées de petite taille.

Malgré leurs nombreux avantages, ces systèmes ont un coût et sont actuellement fortement dépendants de financements extérieurs. La durabilité de ces systèmes dépendra de leur capacité à pérenniser des sources de financement, via un soutien des Etats et/ou la participation des bénéficiaires. Un soutien étatique doit être revendiqué car ces systèmes garantissent des produits sains, la rémunération des producteurs agricoles et des modes de production aux externalités environnementales positives.

Au-delà d'un soutien étatique, il est aussi important de conduire des campagnes d'information et de sensibilisation des consommateurs, de soutenir le positionnement du SPG sur les marchés locaux et chez les transformateurs, restaurateurs et commerçants. Le SPG doit être poussé par un large mouvement social au sein duquel producteurs et consommateurs défendent des intérêts communs.

²¹ Définition du SPG selon IFOAM, la Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique



3.4 / CONSOMMATION DURABLE

Le consommateur a évidemment un rôle important à jouer pour faire émerger des systèmes alimentaires durables.

La valorisation de la production en agroécologie est insuffisante dans les pays du Sud, et la sensibilisation des consommateurs fait défaut. Pour une rémunération juste qui permettra une appropriation large de l'agroécologie par les paysans, il faut travailler à une évolution de la demande et sensibiliser les consommateurs.

Un large travail de sensibilisation des populations est en effet nécessaire aussi au Sud pour des systèmes alimentaires durables. Face à l'augmentation des importations

alimentaires, l'explosion du surpoids et de l'obésité et la forte augmentation de la demande de produits carnés, une sensibilisation des consommateurs à l'importance de soutenir l'agriculture locale et durable est importante. Ces considérations doivent faire leur chemin parmi les consommateurs du Sud également, notamment chez les classes moyennes citadines.

Derrière la question du prix et de la rémunération juste du producteur, il ne faut pas sous-estimer non plus les éléments symboliques : le fait que des citoyens valorisent les produits d'un agriculteur local est très important pour le producteur. Au-delà de la rationalité purement économique, cette dimension symbolique joue un rôle pour valoriser les paysans et promouvoir un modèle de bien-être rural.

4 / Conditions politiques et sociales

Nous avons déjà abordé à plusieurs reprises l'importance de la collectivité et des pouvoirs publics pour faire émerger et soutenir des systèmes alimentaires durables, il s'agit en effet d'une clé fondamentale du changement. Pour assurer la promotion et l'accompagnement de systèmes alimentaires durables, un environnement politique favorable est indispensable. Sans des changements structurels et d'ensemble, l'agroécologie restera marginale.

4.1 / DE L'IMPORTANCE DES CONDITIONS POLITIQUES ET SOCIALES : NE PAS FAIRE REPOSER TOUT LE POIDS DE LA TRANSITION SUR LES AGRICULTEURS

Dans les multiples réflexions proposées sur les systèmes alimentaires durables et l'agroécologie, le débat est bien trop souvent centré sur les paysan.ne.s et leurs fermes. Le poids de la transition et du changement est mis sur les épaules de l'agriculteur et pas suffisamment sur les épaules des autres acteurs du système. Il ne faut pas se concentrer uniquement sur ce que l'agriculteur doit changer mais également sur la façon dont les autres acteurs et l'ensemble de la société doivent intervenir.

Dans le débat sur les systèmes alimentaires durables, une énorme place est faite au rendement, à la comparaison du prix des aliments issus de l'agroécologie avec le prix d'autres aliments, mais les prix définis par les marchés

sont-ils vraiment la référence autour de laquelle nous devons structurer notre réflexion? Comme nous l'avons déjà mentionné, nous devons travailler à internaliser les coûts sociaux et environnementaux des différents systèmes agricoles.

Les outils financiers collectifs doivent aider à orienter le modèle agricole : les taxes et la fiscalité en général doivent permettre de mieux intégrer les externalités positives et négatives des différents systèmes de production. Un obstacle très important à l'émergence de systèmes alimentaires durables est en effet la concurrence des produits agroécologiques par les produits de l'agriculture conventionnelle, qui reçoivent des facilitations et des subventions et externalisent des coûts sociaux et environnementaux²², la concurrence est donc déloyale. Un cadre favorable à l'émergence de systèmes alimentaires durables doit décourager les pratiques agricoles et

alimentaires génératrices d'externalités négatives et rémunérer les travailleurs et travailleuses qui adoptent des pratiques agricoles génératrices d'externalités positives. Ce cadre doit cependant rester attentif à la sécurité alimentaire des consommateurs vulnérables, notamment urbains²³.

Pour favoriser l'émergence de ce cadre, une place importante doit donc être donnée à la conscientisation et au plaidoyer politique afin que la société dans son ensemble assume son rôle dans la transition vers des systèmes alimentaires durables.

4.2 / ABSENCE DE CADRE FAVORABLE DANS LES PAYS DU SUD

4.2.1 / Un Etat aux abonnés absents

Alors que le secteur agricole contribue à une part très importante du PIB dans de nombreux pays du Sud, les investissements publics dans le secteur agricole demeurent extrêmement faibles. Depuis les années 80 et les programmes d'ajustements structurels, il y a eu un recul généralisé de l'investissement de l'Etat dans l'agriculture. Bien qu'un sursaut financier international soit apparu à la suite des crises alimentaires de 2007 et 2008, l'engagement des ressources publiques envers l'agriculture est encore extrêmement faible aujourd'hui.

Les pays du Sud privilégient souvent les financements privés pour le développement agricole, mais ceux-ci favorisent un modèle agricole aux antipodes de l'agriculture durable. Cette dépendance vis-à-vis des investissements privés les bloque dans un type d'agriculture et empêche le changement.

4.2.2 / Une action étatique qui ne favorise pas les systèmes alimentaires durables

Bien plus qu'un choix de modèle agricole, les politiques agricoles des pays du Sud adaptent souvent leur politique agricole aux opportunités de financement extérieures.

Raison pour laquelle ces politiques sont parfois incohérentes voire contradictoires.

Cependant, le cadre politique dans de nombreux pays reste sous-tendu par le paradigme de la révolution verte et de la modernisation agricole, il est donc rarement favorable à la transition agroécologique. Certes, cela évolue doucement dans certains pays mais beaucoup de gouvernements ne sont simplement pas convaincus que l'agroécologie peut nourrir le monde.

Les financements nationaux importants destinés à l'agriculture ne vont pas dans le sens de la promotion de l'agroécologie : les politiques publiques sont orientées vers les subventions aux intrants chimiques, les systèmes de vulgarisation agricole privilégient les intérêts à court terme et le personnel d'encadrement agricole n'est pas formé en agroécologie.

4.3 / DES MESURES POLITIQUES CONCRÈTES

Si certaines mesures d'ordre politique ont déjà été abordées, il convient de résumer les principaux points sur lesquels des mesures politiques sont attendues pour soutenir et promouvoir les systèmes alimentaires durables. Au Nord, les politiques de coopération au développement, mais également les autres politiques ayant un impact sur le développement des pays du Sud (notamment les politiques commerciales, agricoles, climatiques, énergétiques), ont un rôle à jouer.

4.3.1 / Accès à la terre

L'insécurité foncière reste très importante dans de nombreux pays du Sud or les agriculteurs et agricultrices ont besoin d'un horizon à long terme afin de s'engager dans des systèmes de production durable. Une sécurité foncière et des garanties contre l'accaparement des terres sont des prérequis nécessaires pour développer des systèmes alimentaires durables. Renforcer et sécuriser l'accès à la terre pour les paysannes et paysans est un enjeu important.

22 Comme le mentionne Olivier de Schutter, l'alimentation low-cost coûte très cher :

<http://www.lalibre.be/debats/opinions/l-alimentation-low-cost-coute-tres-cher-opinion-5a15b469cd707514e8df47e4>

23 Si la grande majorité des personnes qui souffrent de la faim et de la pauvreté vit en milieu rural et est occupée par l'agriculture, et qu'il est nécessaire d'améliorer leurs revenus, il faut rester vigilant à ce que les pauvres urbains, qui dépendent d'aliments à très bas prix pour survivre, ne se retrouvent pas marginalisés par des politiques qui peuvent influencer les prix des denrées alimentaires.



4.3.2 / Des politiques commerciales favorables

Comme nous l'avons mentionné, des politiques commerciales porteuses et la garantie de prix rémunérateurs contribuent à l'intensification agroécologique. Nous touchons ici à un point fondamental qui va à contre-courant des politiques internationales de libre-échange à l'œuvre actuellement : pour garantir l'émergence de systèmes alimentaires durables et de circuits locaux de commercialisation, les pays du Sud (et du Nord) doivent pouvoir protéger leurs productions des importations alimentaires à bas prix, constituant souvent un dumping économique, social et environnemental. L'alimentation est un droit avant d'être une marchandise, et l'agriculture est foncièrement multifonctionnelle : ces secteurs ne peuvent donc être régis par des prix définis sur des marchés internationaux qui ne prennent pas en compte les externalités, qui ignorent la diversité des réalités agro-environnementales et sur lesquels de nombreuses distorsions de concurrence peuvent être observées (notamment les subventions agricoles des pays développés). Les systèmes alimentaires durables ne peuvent donc être promus et consolidés que dans le cadre de politiques favorables à la souveraineté alimentaire, garantissant le caractère multifonctionnel de l'agriculture et la démocratie alimentaire.

4.3.3 / Financer les pratiques agricoles et la transition à la mesure des impacts

Un réinvestissement public dans l'agriculture est nécessaire. Cependant, la question n'est pas seulement de savoir combien il faut investir mais surtout comment il faut investir : quel type d'agriculture veut-on soutenir et privilégier ? Les politiques publiques orientées vers les subventions aux intrants chimiques, les partenariats publics-privés et les mégaprojets agro-industriels ne permettent pas l'émergence de systèmes alimentaires durables. Les politiques publiques doivent empêcher une concurrence déloyale, basée sur une externalisation des coûts et sur un accaparement des soutiens publics par la production industrielle.

Les outils financiers collectifs doivent donc aider à orienter le modèle agricole et à intégrer les externalités positives et négatives des différents systèmes de production. Les subventions publiques doivent donc être utilisées pour rémunérer les agriculteurs qui, par leurs pratiques, offrent des services écosystémiques et préservent les biens publics.

Il faut également encourager les politiques qui soutiennent et facilitent la période de transition agroécologique, qui est une période difficile. Les ONG et les OSC (organisations de la société civile) ont un rôle à jouer, certes, mais elles ne permettent pas un travail à grande échelle. Les politiques publiques ainsi que la coopération ont donc une importance primordiale pour soutenir cette transition.

4.3.4 / Soutenir des moyens de production agroécologiques

Les décideurs politiques doivent fournir une allocation spéciale pour reconnaître et soutenir les systèmes de semences paysannes. Les gouvernements doivent également soutenir, à travers leurs services, les pratiques de reproduction des semences afin que les paysans continuent à produire des semences de qualité et préservent leur autonomie. Il est également nécessaire de permettre la vente de ces semences paysannes, cela procurerait des revenus aux paysans.

Une aide au développement de la petite mécanisation est un autre enjeu important, pour les politiques publiques, la coopération au développement et la recherche scientifique. Comme nous l'avons abordé, développer une machinerie agricole spécifique est un levier important pour le développement de modes de production durables.

4.3.5 / Soutenir la commercialisation des produits durables

Soutenir des circuits de commercialisation locaux est également un objectif qui nécessite de la volonté politique.

Pour désenclaver les campagnes, un investissement conséquent dans les infrastructures publiques rurales est nécessaire. Les pouvoirs publics peuvent également soutenir la transformation et la commercialisation des produits agricoles issus de l'agroécologie via le renforcement de l'associativité des producteurs. Le pouvoir politique doit prioriser les entreprises sociales et coopératives de producteurs et doit aussi veiller à ce que le tissu des micros, petites et moyennes entreprises soit privilégié par rapport aux entreprises transnationales. Enfin, les systèmes participatifs de garantie doivent être soutenus par les pouvoirs politiques, car ces systèmes garantissent des produits sains, la rémunération des



producteurs agricoles et des modes de production aux externalités environnementales positives.

soutenir l'agroécologie comme instrument de lutte contre la faim, la pauvreté et la dégradation de l'environnement peut se révéler très efficace.

4.4 / DÉVELOPPER UN MOUVEMENT SOCIAL

Afin d'influencer un cadre politique, il est important de renforcer les mouvements sociaux et paysans en faveur de l'agriculture familiale et de l'agroécologie. Un plaidoyer de la société civile doit être renforcé auprès des Etats pour qu'ils écoutent d'autres voix que celles de Bill Gates ou de l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique. Il faut continuer à dénoncer les impacts économiques, sociaux, environnementaux, culturels et sanitaires de l'agriculture conventionnelle et refuser l'image idéologique de pratiques agroécologiques qui seraient obsolètes et romantiques alors qu'elles sont, au contraire, innovantes, modernes et riches en connaissance.

Le forum Nyeleni en 2015 a constitué un moment fort de travail en réseau et de plaidoyer en faveur de l'agroécologie : des représentants de mouvements paysans du monde entier y ont assisté afin de réfléchir à la promotion de l'agriculture familiale durable. Ce forum a débouché sur un constat unanime : il faut privilégier l'agroécologie pour soutenir l'émergence de systèmes alimentaires durables²⁴.

Pour que les mouvements sociaux puissent émerger et se renforcer, il est important de soutenir les actions de plaidoyer et de sensibilisation des organisations locales. Le renforcement des organisations agricoles est fondamental dans l'amplification de l'agroécologie, car elles peuvent donner aux agriculteurs la possibilité de s'exprimer et de défendre leurs droits, et créer un mouvement populaire capable d'influer sur les mentalités et les politiques. Les ONG doivent quant à elles développer une vision plus politique du développement agricole, elles doivent aussi laisser de la place et soutenir d'autres acteurs pour permettre un élargissement de la société civile.

Ce mouvement social doit permettre l'intégration de l'agroécologie dans les cadres politiques suivant un processus ascendant. L'établissement d'un dialogue avec les autorités locales et nationales sur les moyens de

4.5 / PLACE DE LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT

En ce qui concerne la coopération au développement de la Belgique, elle a clairement un rôle à jouer pour favoriser les systèmes alimentaires durables dans les pays partenaires de la coopération, en participant aux différents soutiens décrits dans ce document. Les ONG belges de la Coalition Contre la Faim invitent la coopération belge à devenir un leader dans la promotion de l'agroécologie comme moyen pour soutenir l'émergence de systèmes alimentaires durables. Avec ses universités d'agronomie reconnues internationalement, des experts de première ligne qui sont des précurseurs de cette réflexion au niveau international, et la grande expérience de nombreuses ONG belges dans l'accompagnement de projets agroécologiques, la Belgique dispose en effet de nombreux atouts pour aller dans cette direction.

Si les agences de coopération de différents pays se sont déjà pleinement engagées dans ce soutien aux systèmes alimentaires durables²⁵, la Belgique n'a pas encore fait de ce domaine une priorité. La nouvelle note stratégique « agriculture et sécurité alimentaire » marque d'ailleurs un changement de vision : de l'agriculture familiale à l'entrepreneuriat agricole, cette nouvelle orientation ne favorise pas l'émergence et le soutien de systèmes alimentaires durables dans les pays du Sud²⁶ et le principe de la transition n'y est pas évoqué. Il y a cependant plusieurs opportunités transversales : y sont mentionnés l'agriculture durable, la notion d'inclusivité, les liens avec la recherche et l'innovation mais également la nutrition. Il y a donc des leviers à utiliser au service de systèmes alimentaires durables.

24 Déclaration finale : <http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/FR-D%C3%A9claration-du-Forum-International-sur-l'E2%80%99Agro-C3%A9cologie-2015.pdf>

25 Par exemple, l'Agence Française de Développement a fait de l'agroécologie l'une de ses priorités : <https://www.afd.fr/fr/salon-de-lagriculture-2018-lagro-ecologie-recolte-les-bons-points>

26 Voir à ce sujet la carte blanche publiée par la Coalition Contre la Faim : https://www.rtb.be/info/opinions/detail_1-esprit-d-entreprise-come-premier-outil-de-developpement-agricole-en-afrique-les-ong-sont-sceptiques?id=9600675

5 / Dimensions transversales

Deux dimensions importantes traversent le soutien et la promotion de systèmes alimentaires durables : la nécessité de réorienter et d'encourager la recherche scientifique ainsi que la nécessaire prise en compte des rapports de genre.

5.1 / FAIRE ÉVOLUER LA RECHERCHE

Pour soutenir et promouvoir des systèmes alimentaires durables, une opportunité importante consiste à s'associer à la recherche afin de démontrer ensemble – universités, société civile du Sud et du Nord –, de manière objective, ce que l'agroécologie apporte aux systèmes alimentaires. Il faut passer d'un concept de niche à un concept institutionnalisé en associant notamment les universités, la recherche et les organisations d'appui aux producteurs dans des processus de recherche participative.

5.1.1 / Un modèle agronomique qui fait de plus en plus débat

Une contestation de plus en plus forte du modèle conventionnel de l'agriculture est, depuis plusieurs années, présente sur la scène internationale. Si ce n'est pas nouveau – par le passé déjà, il y a eu des débats contradictoires sur certains aspects de la révolution verte –, cette critique devient cependant de plus en plus importante. A l'heure actuelle, la contestation vient des agronomes eux-mêmes et est publiée dans des revues scientifiques. Le modèle agronomique conventionnel fait donc de plus en plus débat dans le monde scientifique, tout comme au sein de la société en général. Il s'agit d'une opportunité à saisir pour faire évoluer les mentalités et les pratiques.

5.1.2 / Freins au développement de l'agroécologie comme champ de recherche

Il existe cependant des freins à la prise en compte de l'agroécologie par la recherche. En effet, la recherche est souvent trop isolée et porte généralement sur des points très spécifiques : la pensée scientifique est compartimentée tandis que l'agroécologie demande au

contraire une approche systémique et holistique, où les sciences dites exactes et les sciences sociales doivent être associées.

De plus, les partenariats publics-privés ont généralement tendance à orienter la recherche en dehors de l'agroécologie. Ces partenariats ont en effet des conséquences énormes sur le type de recherche menée : la recherche financée dans ce cadre ne porte plus que sur des domaines où le secteur privé identifie des perspectives propres de bénéfices futurs, ce qui n'est pas le cas de la recherche en agroécologie. Une recherche plus indépendante privilégiera autant les bénéfices pour le secteur agricole, qu'il soit familial ou industriel, que les bénéfices d'ordre sociétal. Aujourd'hui, on investit majoritairement les fonds publics dans les priorités du secteur privé et une réelle absence de financement pour les recherches agroécologiques est à souligner.

5.1.3 / Mettre la recherche et l'enseignement au service des systèmes alimentaires durables

Le financement de la recherche doit être rééquilibré au bénéfice de l'agroécologie : un partage équitable serait d'allouer les mêmes ressources à la recherche agroécologique qu'aux biotechnologies. Les moyens sont aujourd'hui inégaux et disproportionnés. La Belgique doit porter une attention particulière dans les orientations des recherches financées par des organismes internationaux de recherche tels que le CGIAR.

De même, l'enseignement agronomique doit intégrer et laisser une plus grande place au champ de l'agroécologie au sein des parcours d'études supérieures.

Si la recherche doit prendre en compte l'agroécologie, elle doit également changer pour permettre un échange de connaissances et d'apprentissages, et mettre le paysan au



centre de la recherche. Comme nous l'avons mentionné, l'agroécologie est basée sur des principes qu'il s'agit d'adapter au contexte spécifique de chaque exploitation. La recherche doit sortir des laboratoires, augmenter ses échanges avec le monde paysan, et mieux accompagner la recherche paysanne.

Il est également essentiel de renforcer les capacités en systémique et de former des chercheurs interdisciplinaires, capables de décroquer les savoirs et d'aborder la complexité.

5.2 / LA PRISE EN COMPTE DES RAPPORTS DE GENRE

5.2.1 / Rôle et situation des femmes dans l'agriculture²⁷

Les femmes jouent un rôle essentiel dans la sécurité et la souveraineté alimentaire et sont d'importantes actrices de l'agriculture familiale paysanne. De nombreuses études ont mis en évidence le rôle prépondérant des femmes dans l'économie des ménages, la santé et l'alimentation de la famille.

Malgré cela, dans bien des cas, le travail des femmes n'est ni reconnu ni valorisé. Leurs rôles et apports sont peu considérés et même s'ils sont d'une importance stratégique, ils sont considérés comme relevant uniquement de la sphère du travail domestique. Les femmes rurales et paysannes ne sont que très peu, voire pas du tout, associées aux décisions de la famille ou de leur communauté. Dans l'agriculture, elles ont accès aux terres les moins fertiles, dans les zones les plus dégradées et sur des superficies peu rentables. Elles sont dans des situations précaires et inégalitaires en ce qui concerne l'accès et le contrôle des terres et des ressources naturelles. De manière générale, elles sont discriminées dans l'accès aux moyens de production (terre, eau, crédits, formation, technologies) et dans l'accès à la nourriture.

De plus, les femmes rencontrent des difficultés socioculturelles, économiques, et en termes de formation, ce qui les freine et les met d'emblée dans une situation

défavorable, ayant moins d'opportunités (et parfois de droits) que les hommes. Différents mécanismes structurels, comme un système patriarcal par exemple, maintiennent ces inégalités de genre, qui ont des conséquences sur la sécurité alimentaire et la pauvreté des femmes.

5.2.2 / Agroécologie : les femmes en première ligne

Les femmes gèrent en général l'agriculture de subsistance, ou vivrière dans le monde. Ce sont elles qui sont chargées de sélectionner les semences, de récolter les potagers, de choisir et vendre les produits sur les marchés locaux. Grâce à leurs connaissances sur les semences natives, leurs savoirs ancestraux liés à l'agriculture, leur manière de gérer la biodiversité et l'eau ou encore leur habileté pour les tâches de soin des animaux et leurs initiatives commerciales sur les marchés locaux, les femmes ont de nombreux atouts dans la pratique de l'agroécologie et la dynamisation de la production et de l'économie locale. De différentes manières, les femmes jouent un rôle primordial dans la préservation de l'agro-biodiversité grâce au maintien de pratiques traditionnelles sans intrant. Elles sont donc des actrices clés de l'agroécologie. Les femmes constituant une source importante de connaissances agroécologiques, la valorisation et la promotion de ces connaissances devraient par conséquent être au cœur de toute stratégie visant à soutenir et promouvoir des systèmes agroécologiques diversifiés.

5.2.3 / L'agroécologie comme voie d'empowerment des femmes

L'agroécologie se profile comme une voie accessible et durable pour les femmes, leur permettant d'accéder à une autonomie économique tout en assurant une meilleure nutrition pour leur famille.

Soutenir et valoriser les pratiques agroécologiques des femmes permet également une reconnaissance du travail de la femme et une position davantage valorisée par les hommes, qui se traduit parfois en un empowerment sur le plan socio-organisationnel.

27 Voir à ce sujet l'avis du Conseil Consultatif Genre et Développement du 13 décembre 2017: Avis pour la 62ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies relatif au thème prioritaire « Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ». http://www.argo-ccgd.be/sites/default/files/171213_ccgd_avis_csw62_thematique_fr_0.pdf



Les femmes paysannes, pouvant être ainsi liées par un projet commun autour de l'agroécologie, s'organisent davantage à plusieurs et formulent leurs revendications en termes de participation et de prise de décision. L'agroécologie est donc un levier pour l'empowerment collectif des femmes paysannes.

5.2.4 / La prise en compte du genre dans l'agroécologie

Toutefois, les opportunités et bénéfices que l'agroécologie peut apporter à l'égalité de genre ne sont pas automatiques et la prise en compte du genre est nécessaire dans le soutien aux pratiques agroécologiques.

Il est important de prendre en compte les effets des pratiques agroécologiques sur la charge de travail des femmes : les choix effectués sur le système de production ont une répercussion très importante sur le travail des femmes qu'il est nécessaire d'analyser. La vigilance est de mise pour éviter d'augmenter la pénibilité et le volume du travail réalisé par les femmes, et pour faire en sorte que les pratiques agroécologiques contribuent à améliorer leur situation et non l'aggraver. Il est donc important d'être attentif quant aux répartitions sexuées des tâches, et d'éveiller à un questionnement sur les rôles et tâches domestiques et productives au sein de la famille et de la société.

Un frein à prendre en compte est aussi la violence qui affecte les femmes, empêche leur expression, les isole et brise l'estime de soi.

Une approche intégrée à l'échelle du ménage, co-définie et co-gérée par la femme et l'homme, est à promouvoir pour soutenir une agriculture durable qui puisse être émancipatrice pour tous les membres du foyer, hommes, femmes, filles et garçons.

Un soutien et un renforcement des mouvements sociaux qui défendent les droits des femmes et mènent un combat pour l'accès équitable à la terre et aux différents moyens de production sont également à privilégier.

6 / Conclusion

Les défis sociaux et les limites environnementales de notre planète obligent à repenser et à reconstruire nos systèmes alimentaires, le statu quo n'est dorénavant plus une option envisageable et nos systèmes alimentaires doivent être radicalement transformés pour devenir réellement durables, pour garantir le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire.

Rappelons que les Etats membres des Nations Unies se sont engagés, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable, à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (Objectif 2). Dans le cadre de cet objectif, ils se sont engagés, d'ici à 2030, à assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et à mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes, et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols (Cible 4). Les pistes et solutions développées dans ce rapport contribuent donc clairement aux objectifs fixés par la communauté internationale.

Si l'émergence de systèmes alimentaires durables ne sera pas aisée et nécessitera le changement des rapports de force actuels, l'approche agroécologique, plaçant les paysannes et les paysans en son centre, est porteuse d'espoir et nous montre que des alternatives existent. Ces alternatives qui sont aujourd'hui expérimentées avec succès par un nombre croissant de producteurs et productrices bénéficient d'une assise scientifique de plus en plus solide ainsi que d'une reconnaissance institutionnelle grandissante. Le deuxième symposium international sur l'agroécologie porté par la FAO atteste de cette prise de conscience internationale : « Nous avons besoin de promouvoir des systèmes alimentaires durables (...) et de préserver l'environnement : l'agroécologie peut aider à y parvenir »²⁸.

Des contraintes et obstacles existent et freinent l'émergence de systèmes alimentaires durables dans les pays du Sud. Un ensemble de leviers permettent cependant de les surmonter. L'élaboration de systèmes alimentaires durables est donc tout à fait réaliste.

Il importe de souligner, en conclusion de ce rapport, que le passage à l'échelle des pratiques agroécologiques et l'émergence de nouveaux systèmes alimentaires passeront inévitablement par la mise en place d'un environnement institutionnel et de politiques favorables, au Nord comme au Sud. Différentes mesures politiques concrètes ont été identifiées, différents moyens pour les atteindre également, ce qui passera notamment par un renforcement du mouvement social en faveur de systèmes alimentaires durables.

Les politiques belges et européennes doivent prendre la mesure de l'enjeu, favoriser dans leurs politiques de coopération au développement l'émergence de systèmes alimentaires durables et renforcer la cohérence de leurs politiques en faveur des Objectifs du Développement Durable, particulièrement dans leurs politiques agricoles et commerciales.

En particulier, les ONG belges invitent la coopération belge à devenir leader dans la promotion de l'agroécologie comme moyen de soutenir l'émergence de systèmes alimentaires durables. Avec ses universités d'agronomie reconnues internationalement, des experts de première ligne qui sont des précurseurs de cette réflexion au niveau international, et la grande expérience de nombreuses ONG belges dans l'accompagnement de projets agroécologiques, la Belgique dispose en effet de nombreux atouts pour aller dans cette direction.

28 Déclaration de José Graziano da Silva, directeur-général de l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), lors de la séance d'ouverture du symposium, le 3 avril 2018.

7 / Bibliographie

- Agence Française de Développement (2014). Agroécologie : évaluation de 15 ans d'actions d'accompagnement de l'AFD. Retrieved from <http://www.gret.org/wp-content/uploads/Serie-grise-agroecologie1.pdf>
- Alvarado, F. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Amadou, H. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Assemblée Générale des Nations Unies (20 décembre 2010). Rapport soumis par le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation Olivier De Schutter. Conseil des droits de l'homme.
- Assemblée Générale des Nations Unies (24 janvier 2014). Rapport final soumis par le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation Olivier De Schutter : Le droit à l'alimentation, facteur de changement. Conseil des droits de l'homme.
- Assemblée Générale des Nations Unies (24 janvier 2017). Rapport par la rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation Hilal Elver : Utilisation des pesticides dans l'agriculture au niveau mondial.
- Baret, P. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Berton, S. (15 décembre 2017). Évaluation des déterminants et des facteurs limitants au développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest. GTAE. Paris.
- Bruil, J. & Milgroom J. (2016). Comment amplifier l'agroécologie. AGRIDAPE. Retrieved from <http://www.iedafrique.org/Comment-amplifier-l-agroecologie.html>
- Charlier, S. & Nuozzi, C. (2014). Nutrition et genre. Coalition contre la faim. Retrieved from <http://www.coalitioncontrelafaim.be/publications/nutrition-et-genre/>
- Coulibaly, I. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- CIRAD, AFD (2018). Accompagner la transition agro-écologique des agricultures des pays du Sud. Retrieved from https://collaboratif.cirad.fr/alfresco/s/d/workspace/SpacesStore/247f3b0f-6b3e-4b16-9b77-7451b87c86fa/plaq_agro-ecologie_cirad_afd_2018FR.pdf
- Conseil Consultatif Genre et Développement (13 décembre 2017). Avis pour la 62ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies relatif au thème prioritaire « Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ». Retrieved from http://www.argo-ccgd.be/sites/default/files/171213_ccgd_avis_csw62_thematique_fr_0.pdf
- De Bellefroid, G. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Delcourt, L. (2014). Agroécologie - enjeux et perspectives. Alternatives Sud, Vol XXI(3). Retrieved from <https://www.cetri.be/Agroecologie-enjeux-et-defis?lang=fr>
- FAO (2014). State of food and agriculture: innovation in family farming. Retrieved from <http://www.fao.org/3/a-i4040e.pdf>
- FAO. (2015). Développer des chaînes de valeur alimentaires durables – Principes directeurs. Rome. Retrieved from <http://www.fao.org/3/a-i3953f.pdf>

- FAO (2017). Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Retrieved from <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/fr/>
- FAO (2018). The ten elements of agroecology : guiding the transition to sustainable food and agricultural systems. Retrieved from <http://www.fao.org/3/I9037EN/i9037en.pdf>
- Frison, E. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (2009). Agriculture at a crossroad.
- Ipes-Food (2015). The new science of sustainable food systems : Overcoming barriers to food systems reform. Retrieved from <http://www.ipes-food.org/>
- Ipes-Food (2016). De l'uniformité à la diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés. Retrieved from <http://www.ipes-food.org/>
- Ipes-Food (2017). Unravelling the food-health nexus : Addressing practices, political economy, and power relations to build healthier food systems. Retrieved from <http://www.ipes-food.org/>
- Isgren, E. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Laigneux, A. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Maes, S. (2016). Les systèmes participatifs de garantie, une alternative citoyenne au label bio. Oxfam magasins du monde. Bruxelles, Belgique. Retrieved from <https://www.oxfammagasinsdumonde.be/blog/2016/12/12/les-systemes-participatifs-de-garantie-une-alternative-citoyenne-au-label-bio/#.WhwoZHrxpg>
- Makola, V. & Crosset, S. (2014). Nutrition et sécurité alimentaire. Coalition contre la faim. Retrieved from <http://www.coalitioncontrelafaim.be/publications/nutrition-securite-alimentaire/>
- Maro, J. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Mundler, P. & Bellon, S. (2011). Les Systèmes participatifs de garantie : une alternative à la certification par organismes tiers ? . Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-pour-2011-5-page-57.htm>
- UNCTAD (2013). Agriculture at the crossroads : assuring food security in developing countries under the challenges of global warming. Trade and Environment Review.
- PRETTY J. et al. (2006). Resource-conserving agriculture increases yields in developing countries. Environmental science and technology.
- Savadogo, M. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.
- Stassart P. M., Baret Ph., Grégoire J-Cl., Hance Th., Mormont M., Reheul D., Stilmant D., Vanloqueren G., Visser M. (2012) « L'agroécologie : trajectoire et potentiel Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables ». Retrieved from <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/130063/1/Agroecologie%20Stassart%20%2C%20Baret%20et%20al.%20GIRAF.pdf>
- Sumberg, J. (12 octobre 2017). Séminaire : Systèmes alimentaires durables, pas si simple !, Bruxelles.



© Îles de Paix

CONTACTS

Note rédigée au nom de la Coalition contre la faim par :

- **François Grenade (Iles de Paix)**

Commentaires et relecture :

- **Julie Berthelier (ULB Coopération)**
- **Stéphane Desgain (CNCD-11.11.11)**
- **Patricia Toelen (DBA)**
- **Pierre Collière (Eclodio)**
- **Katelijne Suetens (Broederlijk Delen)**
- **Olivier Genard (Iles de Paix)**
- **Marie-Pierre Smets (Oxfam Solidarité)**
- **Carmelina Carracillo (Entraide et Fraternité)**



coalitie **tegen de honger**
coalition **contre la faim**

WWW.COALITIONCONTRELAFAIM.BE